vie, et ses paroissiens sentaient intuitivement leur devoir que n'importe quel prédicateur de talent.

Malgré ses nombreuses occupations, malgré la direction qu'il avait conservée de ses religieuses exilées, il tenait comme chacun de ses vicaires à avoir son quartier pour les visites des malades et lorsqu'il sentait que la misère avait fait son entrée dans la maison avec la maladie, il donnait très largement, ne regrettant qu'une chose, de ne pouvoir donner plus.

Le fatigues de son ministère si laborieux avaient usé avant l'âge ; on le voyait faiblir chaque jour et malgré tout, jusqu'à la fin, il voulut aller où il croyait que son devoir l'appelait, n'écoutant guère les conseils de son médecin. La maladie le terrasse, il y a huit jours à peine, lui apportant des souffrances parfois intolérables qu'il supporta avec sa sérénité, je dirai même avec sa gaîté habituelle. Sa mort fut le digne couronnement de sa belle vie et il a reçu la récompense de tout le bien qu'il a fait. Il restera le protecteur de Merville, sa mémoire y sera toujours vivante et ce ne sera pas seulement la pierre élevée avec le produit de cette généreuse souscription où l'offrande du riche se réunit à l'obole du pauvre, qui gardera son souvenir, mais aussi le sentiment profond et impérissable de nos cours.

Adieu, mon cher Monsieur le Doyen, mon cher et meilleur ami, au revoir dans la vie que vous nous avez montrée.

Discours de M. Plichon
député

Dans une courte et vibrante allocution, M. Plichon parle de la belle carrière de M. le chanoine Parent et des qualités intellectuelles et morales qui le distinguaient ; il rappelle également les liens d'amitié qui l'unissaient à lui ; c'est à ces titres, qu'avec les paroissiens de Merville, il pleure le cher défunt, mais avec l'espoir fondé sur la foi qu'on se retrouvera au ciel.

Ces discours furent écoutés avec la plus religieuse attention, et firent couler bien des larmes. Puis la foule s'écoula en murmurant une dernière prière sur la tombe de celui qui, comme son divin Maître, était passé parmi elle, en faisant le bien.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

CONFÉRENCES UNIVERSITAIRES

CINQUIÈME ET DERNIÈRE CONFÉRENCE SUR « PORT-ROYAL ET SON INFLUENCE » A L'ŒUVRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES JEUNES FILLES.

La conclusion à laquelle la leçon précédente avait abouti est non seulement que Jacqueline Pascal ressemblait à son frère, qu'elle était digne de lui, et qu'il n'y a peut-être pas d'exemple, entre un grand homme et la sœur d'un grand homme, d'une pareille communauté, d'une pareille fraternité d'intelligence et de cœur, mais que c'est à l'influence de Jacqueline Pascal, à sa douce influence de sœur, très intelligente, très vertueuse, très aimante et très aimée, que nous devons Pascal écrivain. M. l'abbé Delplanque, qui avait passé jusqu'à la fin la trop courte histoire de la sœur, remonte, dans celle du frère, de quelques années en arrière, jusqu'au moment où Jacqueline se sépare de lui, pour entrer à Port-Royal, le 4 janvier 1652, le laissant seul et triste. Il se propose de faire de cette leçon, comme de la précédente, une introduction à la lecture des « Pensées ». Il raconte, autant qu'on peut la raconter, d'après le peu de documents qui nous restent, « qu'on appelle la « vie mondaine » de Pascal, laquelle ne fut certainement qu'un demi-relâchement et une période de « divertissement », entre le jansénisme austère du début et l'effrayant ascétisme de la fin ; sa liaison avec le duc de Roannez, et, par lui, avec le chevalier de Méré, Miton, Desbarreaux, qui lui donnent l'idée de ce qu'est le mondain, le « galant homme », l' « honnête homme » ; il signale une conférence mondaine que fit Pascal, le 14 avril 1652, chez la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, sur ses belles inventions, en méthématiques et en physique, devant l' « audience » la plus brillante ; il parle, à propos du « Discours sur les passions de l'amour », de ce qu'on a appelé le roman de Pascal, et il démontre que ce « Discours », très élevé et très beau d'ailleurs, ne prouve rien relativement à la vie de Pascal, que ce « Discours » n'est peut-être pas, n'est probablement pas de Pascal, que c'est une invraisemblance énorme de supposer que Pascal ait pu songer à épouser Mlle de Roannez, la sœur d'un duc et pair, que les extraits conservés d'une correspondance de Pascal avec Mlle de Roannez, qui songeait à se faire religieuse à Port-Royal, durant l'année des Provinciales, rendent la conjecture tout à fait inconvenante, parce que cette correspondance respire le christianisme le plus élevé et le plus austère ; que le roman de Pascal, étant de pure invention, est un roman au sens propre du mot. Il raconte la crise d'âme qui s'est dénouée pour Pascal dans la fameuse nuit du 23 novembre 1654. Il résume avec précision les circonstances historiques de la composition des Provinciales, et il apprécie brièvement, au point de vue moral et religieux, ce pamphlet de génie, dans le succès duquel l'esprit de faction et le scandale et la jalousie à l'égard d'une compagnie puissante eurent plus de part que la valeur littéraire, et surtout que la vérité des déductions et des conclusions. Mais la conférencier s'attache surtout, et presque exclusivement, à raconter, d'après Madame Périer, la lente et douloureuse agonie des quatre dernières années de Pascal; ses vertus, ses mortifications, ses excès de mortification, l'amour des pauvres, qui fut son principal souci jusqu'à sa dernière heure : comment les « Pensées », conçues, écrites, rapiécées et à la hâte, entre deux accès de la maladie dont Pascal se mourait lentement, ou dans la souffrance même et l'insomnie pour les charmer et s'en distraire, diffèrent et doivent différer des « Essais », de Montaigne, des « Caractères », de La Bruyère, des « Maximes », de La Rochefoucauld, et non pas seulement parce qu'elles étaient une apologie du christianisme en préparation. Il donne une idée de l'édition des « Pensées », dite « édition de Port-Royal », une idée des travaux contemporains sur les « Pensées », qui restent un des ouvrages les plus étudiés, les plus estimés, même des gens les plus profanes, un de ceux qui font le plus d'honneur à la foi catholique. Il donne une idée de la haute valeur littéraire de cet ouvrage, de l' « Apologie » du christianisme contenue dans cet ouvrage, et il finit par un commentaire du « Mystère de Jésus », qui est une des plus grandes et des plus belles choses écrites au dix-septième siècle.

POUR L'UNIFORME DES ANCIENS SOLDATS MUSICIENS

Onzième liste de souscription

MM. Emile Pollet, 25 fr.; François Roussel, 20 fr.; Pierre Destombes, 20 fr.; Desrousseaux Defrennes, 10 fr.; Augustin Vanegecke, 10 fr.; Wattel-Mattson, 10 fr.; Lepoutre-Pollet, 10 fr.; Delcourt-Lorthiois, 10 fr.; Wattine Alphonse, 10 fr.; Valentin Augustin, 10 fr.; docteur Felhen, 10 fr.; Lucien Féret, 5 fr.; Vergaert, rue de Lannoy, 5 fr.; Béghin-Bayard, 5 fr.; René Lamarque, 5 fr.; J.-B. Delaplace, 5 fr.; Reix, Grande-Rue, 5 fr.; Descombries-Soleil, 5 fr.; Montème Célestin, 5 fr.; Julie Dumesnil, 5 fr.; Boisse-Cavelier, 5 fr.; Epargne du Travail, 5 fr.

La Commission administrative a l'honneur d'informer que son délégué continuera ses visites à domicile toute la semaine prochaine aux rues ci-après : Rues St-Vincent de Paul; Cassel, Alsace, boulevard d'Armentières, boulevard de la République, rues de la Gare, Nain, Vieil-Abreuvoir.

Un télégramme de Mgr Delamaire. — En réponse à la dépêche qui lui avait été envoyée au cours de la fête de gymnastique dont nous avons parlé hier, Mgr Delamaire a envoyé au président de l'Avant-Garde le télégramme suivant :

« Archevêque-coadjuteur Cambrai remercie, félicite et bénit la vaillante « Avant-Garde de Roubaix.

« Delamaire. »

Le grand festival de Pentecôte. — Réunion du Comité général. — Le président donne lecture des adhésions définitives des sociétés; leur nombre dépasse toute espérance et au point de vue artistique, ce festival sera un des plus beaux qu'ait vu Roubaix.

Dans le nombre des sociétés ayant adhéré, nous relevons 75 % d'harmonies et fanfares ce qui permettra un défilé des plus beaux : des plus entraînants. L'affiche, qui donnera le programme et qui sera publiée sous peu, indiquera tous les efforts accomplis pour obtenir un tel résultat.

Le dévouement apporté par le Comité dans l'organisation de ces fêtes, a eu son retentissement au loin ! Ainsi, une société de l'Yonne a envoyé son adhésion: elle parcourra parconséquent 500 kilomètres pour participer à nos fêtes. Une société d'Anvers nous promet son concours.

Le Comité prie les sociétés qui sont en retard de bien vouloir envoyer leur feuille d'adhésion officielle le plus vite possible afin d'arrêter le programme définitif.

La Fanfare Solaire offrira à ses membres protecteurs et honoraires, sa soirée artistique d'hiver, le lundi 23 mars courant, dans la salle de l'Hippodrome. Elle s'est assuré le concours d'artistes distingués du groupe des « Auditions artistiques parisiennes » sous la direction de M. Lemarchand.

En raison de la longueur du programme qui est aussi très varié, le contrôle sera ouvert à partir de 7 heures et le rideau levé à 8 heures très précises.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marsolli, 1 et 18, rue du Bois, Roubaix.

Le « Nord Mutualiste ». — N° 35, 10 mars 1906. — Sommaire. — Les Unions de sociétés de secours mutuels : leur coordination. — Les retraites des mutualistes. — Conseil supérieur de la mutualité. — L'art d'être bonne mère. — Pensées et maximes. — Bec salé. Fricot, Mon Œil et Cie. — Echos. — Monologue d'un alcoolique. — Nécrologie. — Informations. — Chronique des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — Le nez. — Médecine usuelle.

Pour les végétariens. — 100 manières d'accommoder les légumes. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Remerciements aux Pompiers. — M. Macq, capitaine-commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, a reçu, hier, une lettre de la Société Anonyme de la rue du Curoir. Cet établissement remercie les pompiers de leur prompte intervention lors du dernier incendie et envoie une somme de 100 francs pour leur caisse de retraites.

Tenez la rampe. — Un petit rattacheur de la filature Motte et Blanchot, Georges Ingebert, 15 ans, rue du Tilleul, cour Buisson, 4, est tombé dans un escalier de l'usine. Il s'est luxé le pied gauche.

La main dans le métier. — Mlle Maria Mercier, 17 ans, rue Traversière, 6, bâclesse chez MM. Motte et Blanchot, a eu la main gauche violemment serrée dans un support de machine.

Le docteur qui l'a soignée a constaté une tuméfaction du dos de la main et différentes contusions. Il n'y a pas de fracture, mais des réserves doivent être faites pour les suites de cet accident.

Dans l'engrenage. — Au Peignage de Beaurepaire, une étiraseuse, Mlle Maria Descoutter, 18 ans, rue des Longues-Haies, cour Tiberghien, 7, a été grièvement blessée à la main gauche par les peignes de son métier au moment où elle en retirait un morceau de laine. Un repos de chef de deux semaines sera nécessaire à sa guérison.

Un mécanicien blessé. — Un ouvrier mécanicien de l'établissement E. F. et Ch. Toulemonde, M. Adolphe Mesana, 26 ans, Fort Fraser, 66, a eu l'ongle de l'index droit arraché par le chariot d'un tour. Il devra subir un repos de 3 semaines.

Le cambriolage de la place de l'Abattoir. — Au cours de son enquête, la police a eu la preuve que l'auteur du vol audacieux commis, dimanche soir, chez Mme Cnockaert, place de l'Abattoir, est le neveu de la bouchère, Edmond Jockmans, 24 ans.

Cet individu, dont les parents habitent l'Allemagne, était revenu à Roubaix il y a quelques jours, et depuis lors ne cessait d'importuner Mme Cnockaert. Dimanche soir, un peu avant le cambriolage, il était encore venu demander à sa tante de lui procurer des vêtements pour qu'il pût chercher un emploi.

Edmond Jockmans a été vu sortant de chez Mme Cnockaert par les voisins de celle-ci. Il est activement recherché.

Les violents. — M. Lâché, commissaire de police du 1er arrondissement, a dressé procès-verbal pour coups et blessures à Henri Rogez, 46 ans, rattacheur, rue Archimède, 28. Celui-ci s'était livré à des violences, dimanche soir, sur Jules Dereganaucourt, rue Maquette, 7.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Magnifique choix d'articles p' BAPTÊMES
rue du Priez, 5, Maison THOMAS Fils.

du 16 mars

Naissances. — Emile Tach, rue de Blanchemaille. — Aimé Dufossé, rue Dampierre, cour Orange, 4. — François Dewilde, rue d'Estaing. — Charles Debacker, rue Christophe-Colomb, 17. — Henriette Valdoorselaere, rue Papin, 1. — Jules Delmelle, rue Christophe-Colomb, 41. — Marcel Anicaert ,rue de la Chaussée, cour Chantraine, 4. — Eugène Vanrenst, rue de la Balance, 146. — Pierre Clément, boulevard de Cambrai.

Décès. — Louis Morlels, 71 ans, rue de la Perche, cour Briet, 6. — Charles Dewame, 13 ans, avenue Julien Lagache. — Pierre Vanbelle, 39 ans, rue Decrème, 207. — Stéphanie Gras, 73 ans, rue Demmartin, 89. — Marie Paris, 65 ans, rue de Mouveaux, cour Dubolpaire, 7. — Ferdinand Hoornaert, 70 ans, rue de Conférence, 26. — Françoise Sanctorum, 87 ans, rue de l'Hospice. — Yvonne Lepercq, 4 mois, rue de Croix, 64.

Mariages. — Ernest Leplat, conducteur de pain, et Germaine Mullier ,doubleuse. — Cyrille Taelman, tisserand, rue de la Vigne, et Marie Dekeulenaere ,épluchesse. — Auguste Vandevoorde, cordonnier, et Gabrielle Six, ménagère.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace
Victor VAISSIER

WATTRELOS

Accidents de travail. — Au peignage Allart-Rousseau et Cie, un Labourier, un homme de peine, M. Vanhenes Ivo, 41 ans, d'Avelghem, en levant une balle de laine, s'est blessé à l'épaule gauche. 10 jours de repos; docteur Debuchy.

— Même usine, un homme de peine, M. Deconinck Florentin, 42 ans, rue du Congo, 267, à Tourcoing, s'est fait une entorse au pied gauche en levant une balle de laine. 15 jours; docteur Debuchy.

— Aux établissements Kuhlmann, M. Brutin Léon, 25 ans, rue Destain, à Roubaix, en conduisant des résidus, s'est tordu le pied gauche. 15 à 20 jours.

WATTRELOS. — Du 14 mars. — Naissances. — Henri Schlétu, rue Félix-Faure, 6. — Alice Hals, rue des Trois-Pierres. — Emile Sabbe, place du Sapin-Vert, 29. — Emile Debaissez, rue de Béthune, 23. — Marcel Vancraeynest, rue des Champs ,cité Lepers.

Publication. — Emmanuel Sauvage, garçon boucher, et Jeanne Morel, s. profession.

Mariage. — Oscar Heggermont, ouvrier agricole, et Gustavine Dewuyper, ouvrière de fabrique.

Décès. — J.-B. Hespel, 60 ans, rue Pierre-Catteau, 76.

CROIX

Au Cercle St-Martin. — Très belle soirée, dimanche soir, au Cercle Catholique de la rue de la Fontaine. Un nombreux public a vivement applaudi les excellents interprètes de deux œuvres de Théodore Botrel : « Monsieur l'Aumônier » et « A qui le Neveu ».

MM. S. D'Hoine, V. Callens, L. Toussaint et E. Dupont ont rempli les intermèdes à la satisfaction de tous. A l'entr'acte, M. le Curé a remercié et félicité la jeune troupe aidé que l'assistance.

L'Eglise et l'Egalité. — Ce soir mardi, à 7 h. trois quarts, conférence avec projections au patronage St-Martin, par M. l'abbé Dutrocq. Sujet : « L'Eglise et l'Egalité ».

Les accidents. — Dimanche après-midi, un équipier du Junior-Athletic-Club, au cours d'un match de football avec l'Iris Club Croisien, s'est cassé la jambe. Le docteur Dumoulin a réduit la fracture aidé par M. Samsoen, pharmacien de service.

— A l'usine Holden et Cie, M. Gustave Laurant, 31 ans, rue Kléber, s'est blessé au coude droit en heurtant une poulie. 15 jours de repos.

Escroquerie. — Un individu, disant se nommer Pierre Dewaele, de Mouvaux, avait, le 19 février, loué un cheval appartenant à M. Decottignies ,boulanger, rue du Petit-Boutique; il devait venir faire constater, chaque dimanche, que l'animal était en bon état.

Après avoir patienté un mois, M. Decottignies ne voyant revenir ni le Dewaele ni le cheval, a porté plainte.

CROIX. — Naissance. — Gaston Cool, rue Basse.

Décès. — J.-B. Millescampe, 56 ans, rue de Tourcoing, 148. — Remy Wishart, 84 ans, rue du Trocadéro, 68.

LANNOY

Grande conférence avec projections. — M. l'abbé Delsaux, secrétaire des Œuvres Diocésaines, viendra, sur l'invitation de M. le Doyen, demain mercredi, à huit heures du soir, donner une conférence avec projections lumineuses au patronage.

Tous les hommes et jeunes gens de Lannoy et des environs sont invités à venir entendre cet éloquent et aimable conférencier, qui a choisi un sujet très intéressant et tout d'actualité « L'Eglise et le Peuple ». Nul doute que cette conférence n'obtienne un grand succès étant donnée le talent de l'orateur et les belles vues qui augmenteront encore le charme de sa parole.

Vol. — Henrisse Jean, 27 ans, est employé comme domestique chez M. Crépel Désiré, fermier au hameau des Trois-Fermes, à Hem.

Pendant la nuit du dimanche au lundi, il s'était enfui emportant 4 poules qu'il avait dérobées à son patron. Ce dernier s'étant aperçu du vol et ne revoyant plus son domestique, se mit à sa recherche et le retrouva à Lys porteur de... deux lapins. Il le fit arrêter par le garde champêtre Trentesaux qui le conduisit à la gendarmerie de Lannoy. Le voleur se refusant à toute explication, les gendarmes découvrirent que les lapins provenaient de chez M. Jonville, fermier des Trois-Baudets, à Hem. Mais ici aussi un lapin manque, puisqu'il y en a eu trois d'enlevés.

Que sont devenus les quatre poules et le lapin ? Henrisse ne l'a pas établi jusqu'à présent. Etant à Henrisse qui est en complet état d'ivresse, il ne peut fournir aucun renseignement sérieux. Ajoutons que cet individu est mal noté et sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

HEM

Accidents de travail. — Chez MM. Parent-Bourguet et Cie, un apprenti, M. Victor Devos, 16 ans, s'est luxé le majeur droit. 10 à 15 jours de repos;docteur Caudmont.

— Au même établissement, une épluchesse, Mlle Elvire Barbenton, 19 ans, de Lys, a contracté un panaris en se faisant une piqûre infectieuse au pouce gauche. Elle a reçu les soins du docteur Wartel.

NÉS. — Du 16 mars. — Naissance. — Assez Adolphe. Veillée.

Décès. — Marie Quint, 44 ans, Trois-Baudets.

TOURCOING

La charte de la Jeunesse catholique

Deux mille jeunes catholiques se réunissent à Rouen, en un Congrès. — « Vous comptez sur eux, vous avez tort : ils ne vous donneront pas plus la victoire aujourd'hui qu'ils ne vous l'ont procurée hier », nous dit le journal du Bloc maçonnique.

A cette insinuation dissolvante, qui témoigne d'une grande adresse à paralyser nos mouvements, le Président de la Fédération de Jeunesse Catholique répond en présentant à M. Grousseau ses nombreux camarades : « Cette jeunesse prépare la France de demain ; elle est pieuse, studieuse et active. »

Le terrible lutteur qui dispute pied à pied le terrain au Bloc envahisseur et tyrannique en est réconforté. S'adressant à ces jeunes gens de vingt ans à peine, il leur indique la méthode pour vaincre sûrement. Il la déduit, cette méthode infaillible, des qualités que le Président de la Fédération a prêtées à son groupe de Jeunesse : « Pour vaincre, soyez pieux, studieux, actifs. »

Piété : « Ne soyez pas des esprits mitoyens, mais des hommes droits et francs. »

Etude : « Ne vous laissez pas dire qu'il n'y a rien à faire ; formez-vous, préparez-vous, car votre mission est grande et noble. »

Action : « Agir, c'est vivre. Le meilleur moyen d'action, c'est l'association. Rendez-vous utiles aux autres : on ne remplit pas son devoir si on ne le rapporte qu'à soi-même. »

Ces maximes devraient être affichées dans les locaux où se réunissent les groupes de Jeunesse Catholique. Souvent elles devraient être lues et commentées ; elles sont comme la charte de la Jeunesse : elles portent en germe le secret de la victoire.

Il y en a qui ne sont plus jeunes et qui les méditeront avec profit.

Nos soldats au Maroc

A lire la lettre suivante qu'un de nos amis nous communique on connaîtra un peu plus la façon dont nos soldats savent faire leur devoir en face de l'ennemi :

Casbah de Médiouna, le 8 mars 1906.

Bien cher Monsieur X...,

Que de surprises nous attendent ici. Mais fort heureusement, il paraîtrait que nous allons recevoir le général Lyautey qui connaît les Marocains de longue date.

Quand je vous écrivais le 28 février que nous allions avoir combat, je disais vrai : le soir même, nous étions attaqués. Dans l'après-midi, quelques Caïds étaient venus voir le général, et ils n'avaient sans doute pas accepté ses propositions car ils s'en retournèrent avec les bœufs et les moutons qu'ils avaient amenés pour les égorger s'il y avait un accord.

Il était neuf heures du soir quand nos avant-postes sont attaqués ; ils répondent aux fusillades ennemies. Pour nous nous restons dans nos gitournes, jusqu'à trois heures du matin, heure à laquelle nous nous sommes mis en marche pour le terrain de l'action. Voilà cinq heures de marche, et rien encore. Notre cavalerie était fortement engagée. Pendant près de trois quarts d'heure, elle fut l'objet du feu intense de l'ennemie ; elle chargea brillamment mais hélas toujours des morts. Onze de ces braves chasseurs payèrent de leur vie. Mon Dieu qu'ont donc fait ces pauvres chasseurs, pour que les Marocains s'acharnent ainsi sur leurs cadavres ; tous ont été décapités, mais fort heureusement les ennemis n'ont pu emporter les têtes. Que c'est triste à voir : Aux uns, ils avaient enlevé les yeux, à d'autres, d'autres parties du corps.

L'artillerie, l'infanterie entrent de suite en ligne. Comme je vous le disais plus haut, nous avons eu du fil à retordre. Ce n'étaient plus à des tribus rebelles, mais bien aux troupes hafidiennes que nous avions affaire. Le nombre de tués chez les Marocains est incalculable ; nous les voyions tomber, c'était plaisir, mais ils ne perdaient pas courage, car profitant des montagnes, ils se replient, se fortifient et viennent de nouveau à l'attaque. Nos braves chasseurs d'Afrique poussent l'action jusqu'à la témérité et je ne sais vraiment par quel dire pour vous expliquer avec quelle audace les Marocains viennent jusqu'à nous. De toute part, nous avons été obligés de les rejeter par l'assaut à la baïonnette.

Dans tous les cas, ces troupes ont fait rudement bien dresses ; elles ajustent bien leur tir ; si nous n'avons pas eu plus de blessés, c'est grâce aux grands intervalles que nos officiers nous avaient fait prendre. Ça chauffait dur le 8 mars, c'était l'ouverture des beaux et grands combats, et depuis, nous avons été à la baïonnette à tous les combats. Cela dure ainsi jusqu'à six heures du soir. De la nourriture, inutile d'en causer, c'est comme la chanson : « La Gloire était leur nourriture et leur mal leur oreiller ». Notre traditionnel morceau de viande et un bout de fromage, voilà tout.

Au moment du combat on n'y songe pas trop, heureux qu'on est de pouvoir tirer.

Mais ce n'était pas tout. Il fallait rapatrier nos blessés et nos morts. Les 2e et 23e de la légion sont désignées pour escorter le convoi. Nous rentrons au camp à huit heures du soir, car le matin, nous y avions laissé nos sacs. Il fallait partir à dix heures, sans un instant de repos. Il faisait nuit noire et pas moyen de faire à manger. Nous mangeons cependant un peu de viande de conserve, et nous donnons chacun un quart d'eau pour faire un peu de café ; puis nous voilà en route sur Médiouna. Quelle grande mission nous était confiée : ramener nos braves, morts au champ d'honneur et nos blessés. Dans la colonne on n'entendait pas un seul mot ; nous étions tous fatigués et avions l'envie de dormir, mais notre conscience nous en empêchait. Nous avions toujours l'idée d'une attaque de nuit sur nos blessés. Ils pouvaient y venir ! La légion était là. Vous me direz peut-être que je suis orgueilleux en disant la Légion ?

Nous marchons toute la nuit, sous une pluie fine. A toutes les pauses, nous consolions nos blessés. Pour nos morts, il fallait bien y penser et peut-être que beaucoup comme moi priaient pour eux. Il se fait déjà tard ; il est onze heures du matin quand nous apercevons la Kasbah de Médiouna. Nous étions tous heureux, tant pour nous que pour les blessés, car quoique les meilleures précautions soient prises, ils souffrent quand même.

Nous arrivons donc à Médiouna, notre commandant du convoi, un capitaine natif d'Hondschoote, fait rendre les honneurs, puis le commandant de place, animé d'un sentiment pieux et patriotique, fait hisser le drapeau national, en faisant sonner au Drapeau, en berne pour les braves morts pour la France. Nous, les vivants, nous étions reçus par nos camarades du 2e étranger. Pour mon compte personnel, je fus reçu par un ami d'enfance, avec qui j'ai été en classe chez les Frères, c'est Devos. J'avais une faim immense; il m'offrit de suite la moitié de son repas ; c'est ainsi que je me suis régalé avec une bonne omelette.

Maintenant je vous quitte, car à peine sommes-nous reposés, qu'il faut repartir.

LA

Représentation Proportionnelle

Le groupe parlementaire de la réforme électorale, nous apprennent les journaux, a donné, dimanche, à Epinal, une réunion publique. Lecture a été faite d'une lettre de M. Ferdinand Buisson, déclarant adhérer au programme du groupe. Un ordre du jour en faveur du scrutin de liste, avec représentation proportionnelle, a été voté à l'unanimité.

Le radical Buisson ; le F.·. M.·. Buisson, lui aussi, vient à la Représentation Proportionnelle. Tout le monde y viendra : l'idée est tellement simple et juste !

La fête de l'Annonciation. — A l'occasion de la fête de l'Annonciation un salut solennel sera chanté mercredi soir, à 8 h., en l'église Saint-Christophe. Le sermon sera donné par M. l'abbé Loiselet. C'est à pareil jour, il y a 50 ans, que la Très-Sainte Vierge qui apparaissait à Bernadette s'est nommée en disant : « Je suis l'Immaculée Conception ».

Ligue Patriotique des Françaises. — Le premier Congrès trimestriel de la Ligue Patriotique des Françaises se tiendra dimanche prochain 18 mars, à 4 heures, salle du patronage de St-Christophe, place Léverrier, sous la présidence de Mgr Delamaire.

Après une allocution de la présidente du groupe local et un rapport sur le développement de la Ligue à Tourcoing, Mme G. Mallez, du Comité central, donnera une conférence.

A l'issue du Congrès, un salut solennel sera chanté en l'église St-Christophe.

Les premières communions, à la paroisse Saint-Christophe, au lieu de se faire le dimanche de la Passion, comme jadis, auront lieu le jour de l'Ascension. A cette époque le temps est d'ordinaire beaucoup plus doux et plus favorable.

Manifestations de sympathie. — Les 2.000 ouvriers des importants établissements de MM. Tiberghien frères, rue de Paris, se sont assemblés, lundi à 5 heures et demie, dans la cour de l'usine. En quelques instants un camion fut orné et servit d'estrade à M. Beuque, comptable et à M. Jules Delespierre, ouvrier teinturier.

M. Louis Tiberghien-Motte, le chef de la maison qui fut décoré de la Légion d'honneur, ces jours derniers, comme industriel et membre de la Chambre de Commerce, fut prié de venir avec ses collaborateurs assister à la petite fête préparée à son intention.

M. Beuque, après l'avoir félicité de sa promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur, lui a remis une riche croix achetée par souscription de tous les ouvriers de l'établissement. « Elle sera très bien placée, lui dit-il, à côté de celle dont Léon XIII vous a honoré. »

Au nom des ouvriers, M. Delespierre parle ensuite et remet à M. Louis Tiberghien une superbe gerbe de fleurs.

M. Tiberghien a remercié en termes émus ses employés et ses ouvriers. Ce qu'il leur a dit d'intime doit demeurer entre lui et ses ouvriers. Nous ne saurons donc pas indiscrets.

— Une manifestation des employés de mairie et des divers services municipaux a eu lieu lundi matin à l'Hôtel de Ville en l'honneur de M. Flament. Une demi-journée de congé a été accordée au personnel.

Le commissariat de police du 1er arrondissement qui se trouvait rue Victor-Hugo, sera transféré, à partir du 18 mars, au n. 34 de la rue des Carliers.

Grick-Sicks. — Il n'y aura pas de répétition générale ce soir, mais M. Duysburgh recommande à tous les choristes d'assister à celles de mercredi, vendredi, samedi et dimanche matin. Il veut que Tourcoing garde la meilleure place dans le grand cycle choral du 22 mars, à Lille.

Challenge Ad. Descourt. — Résultats des matchs du 15 mars : 1. Le match J.S.N.D.L. (2)-C.A.St-E. (2) est remis à une date ultérieure.

2. Association Amicale de Saint-Louis (2) bat Association Amicale de Saint-Louis (3) par 3 buts à 1.

Association Amicale de Saint-Louis (section sportive). — L'équipe 1re qui rencontrait dimanche l'équipe correspondante du Cercle Athlétique Saint-Eloi, en un match comptant pour le championnat du Nord de la F.G.S.P.F. a fait match nul 2 à 2. Excellent arbitrage de M. J. Vanelstraete.

L'équipe II a battu l'équipe III par 3 buts à 1 ; match comptant pour le Challenge Ad. Descourt.

Deux jeunes gens s'attardent au Cinéma. — Ils font, en s'en retournant chez eux, la rencontre de cinq apaches. — Vêtements déchirés, coghymoses et coup de couteau. — M. Louis Catteau, 22 ans, tapissier, rue du Brun-Pain, 24, et Mlle Jeanne Vanichel, repasseuse, rue de la Cité, revenaient, dimanche à minuit, d'une soirée passée au Cinéma. A l'angle des rues du Brun-Pain et du Moulin, les jeunes gens firent la rencontre de cinq apaches. Ceux-ci injurièrent la jeune fille : le jeune homme prit sa défense en cavalier galant. Les rôdeurs, sans faire de distinction entre le jeune homme et la jeune fille, se jetèrent sur le couple et le rouèrent de coups. M. Louis Catteau et Mlle Jeanne Vanichel se relevèrent avec leurs vêtements déchirés et le corps tout contusionné. Ils reprirent leur route. A peine avaient-ils fait dix mètres qu'un des rôdeurs accourant, planta son couteau dans le dos de M. Louis Catteau, et prit la fuite.

L'arme fit une plaie de quatre centimètres sous l'omoplate droite, plaie peu grave que M. le docteur Vermeersch a suturée.

Le blessé est rentrant chez ses parents qui ont catastrophé, conta son aventure. Un commerçant de suite à la recherche des apaches les retrouva mais devant leur attitude agressive, il crut prudent de battre en retraite.

M. Moulines, commissaire de police, a fait une enquête.

BIJOU PERDU. — Il a été perdu, vendredi matin, un pendantif en or, forme panier ; le reporter contre récompense, 13, rue du Dragon, Tourcoing.

Il se fracture la jambe en sautant d'un tramway. — Dimanche, à 7 heures 1/2 du soir, M. Herbert Mons, contremaître chez MM. Valentin-Roussel, industriels, place Thiers, revenait de Roubaix en car électrique. A l'intersection des boulevards Gambetta et du Blanc-Seau, il voulut descendre avant l'arrêt du tramway. Il prit mal son élan et tomba. Relevé et transporté dans un débit voisin il y reçut les soins de M. le docteur Vermersch qui constate une fracture de la jambe gauche au niveau de la cheville. Le blessé qui a été transporté en voiture à son domicile devra subir un repos de deux mois.

Une fillette se fracture la jambe. — Dimanche, à une heure de l'après-midi, M. Benoît, rue du Dahomey, 33, passait rue Fin-de-la-Guerre, en compagnie de sa fillette, âgée de cinq ans. Cette dernière, en glissant sur une bordure de trottoir fit une chute à la suite de laquelle il lui fut impossible de marcher. L'enfant fut portée dans une maison voisine tandis que des témoins de l'accident couraient au domicile de M. le docteur Vermersch. Le praticien arrivant aussitôt constata une fracture de la jambe droite au tiers inférieur. Après quelques soins préliminaires, l'enfant fut ramenée au domicile de ses parents.

Les meilleures conserves

Le plus grand choix

11, rue Carnot, « AU FAISAN DORÉ »

Double contravention à un boucher. — Un boucher conduisant une voiture chargée de 600 kilos de porc passait au travers du square de l'Hôtel-de-Ville. Le sous-brigadier Englaere lui représenta que ce n'était pas là un lieu de passage pour les voitures. Il lui fit de ce fait un procès-verbal auquel il en joignit un autre parce qu'au mépris d'un arrêté municipal la viande qu'il transportait était recouverte d'une toile malpropre. Le boucher, M. Jules Carpentier, 36 ans, rue de Bruges, à Ingelmunster (Belgique), a pu cependant continuer sa route.

Rébellion envers les agents. — Ferdinand Broseck, 25 ans, manœuvre de théâtre, rue de Roubaix, était ivre. Les agents Olivier et Bossemart voulurent le conduire au poste. Broseck leur opposa une vive résistance mais fut tout de même maîtrisé et mis au violon.

Mendiant. — Charles Lebrun, 58 ans, sans domicile ni profession, né à Rue (Somme) a été arrêté par les gendarmes, pour mendicité.

Il sonnait aux portes. — C'est pour s'être livré à cet amusement que Alfred B..., teinturier, rue Mirabeau, a été l'objet d'un procès-verbal.

Deux qui boivent trop. — Désiré H..., 21 ans, forgeron, à Roubaix, rue de Denain, cour Dhalluin, 2, trouvé ivre place de la Gare, a été mis au violon par la gendarmerie. Le brigadier Lorthiois, de son côté, a amené au poste Charles L..., 32 ans, journalier, rue du Jura, 58.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 16 mars

Naissances. — Ernest Roger, rue Turgot, 45. — Raymond Dalle, rue du Bois, 121. — Elise Delebousse, rue du Halot, 65. — Henri Scampa, rue du Touquet, 38.

Décès. — Lucien Coppens, 19 ans, couvreur, rue de la Potente, 92. — Mathilde Fièvez, 41 ans, rue de Dunkerque, 227. — Emile Reynart, 33 ans, rue de la Cloche, 25. — Léonie Bonte, 43 ans, rue Nationale, 182. — Marthe Debacker, 14 ans, rue Nationale, 182.

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL
21, rue Royale, 21, LILLE

HALLUIN

Une conférence sur Lourdes. — Ce soir mardi, à 7 heures et demie, dans la grande salle du Cercle Catholique, place Verte, il sera donnée une conférence sur Lourdes, avec projections. Cette séance est exclusivement réservée aux hommes et jeunes gens. Vendredi prochain, la même conférence sera donnée pour les dames et jeunes filles.

Délits de chasse. — Dimanche matin, Pierre Dhalluin, garde-chasse au service de M. Paul Lemaire, faisait une tournée dans le bois, au Mont d'Halluin ; il surprit cinq individus posant des lacets et faisant une battue dans le bois. Les braconniers prirent la fuite vers Halluin. L'un d'eux put être arrêté par un préposé de la douane, rue de Lille. C'est Arthur Verstaen, 19 ans, cordonnier, demeurant à Menin. Conduit à la gendarmerie il fut fouillé et portait plusieurs lacets. Le prisonnier dénonça un de ses camarades, Jules Jasson, tisserand, rue de la Montagne. Ce dernier avoue avoir rabattu le gibier à l'aide d'un chien et dévoila les noms des autres complices. Ce sont Paul Delen, 19 ans, tisserand, rue Saint-Pierre, et son frère Lucien, 22, et Cyrille Lautens, 25 ans, tisserand, rue Saint-Paul. Ils étaient bien organisés : pendant que les uns surveillaient les lacets, les autres, dans le bois, étaient chargés de rabattre le gibier.

Procès-verbal a été dressé à la charge des délinquants.

Affaire de coups. — Dimanche après-midi, Georges Deleu, 18 ans, demeurant au Christe